

Le Peuple

Lotbinière

MéliorMédia

- ÉDITION DU 25 JANVIER 2023
 - VOLUME 46 NUMÉRO 17
 - 14 798 EXEMPLAIRES

Disponible sur:
www.lepeuplelotbiniere.ca



Garage Groleau inc.

418 888-3065
 Cell. : 418 559-1308

info@garagegroleau.com • 1280 rue Principale, St-Agapit

Mécanique générale
 Débrossage et peinture
 Remplacement et réparation de pare-brise
 Antirouille
 Vente de pneus
 Réparation de véhicules accidentés
 (accrédité par les compagnies d'assurance)

VOITURE DE COURTOISIE ESTIMATION GRATUITE

Communiquez avec nous pour plus de détails!



DU THÉÂTRE POUR AIDER

Le théâtre permet de se divertir et de se détendre, mais il peut aussi devenir un outil de sensibilisation. C'est ce que le Théâtre Parminou a fait en créant une pièce de théâtre sur les difficultés que peuvent vivre les agriculteurs et les moyens de s'en sortir. Elle sera présentée en grande première à Sainte-Croix. > p03

Photo : Courtoisie

THIVIERGE ET FILS INC.

PUITS ARTÉSIEN
 POMPE
 TRAITEMENT D'EAU

VENTE / INSTALLATION / SERVICE 7/7

WWW.THIVIERGEETFILS.COM

1 888 590-2516 | 418 599-2516

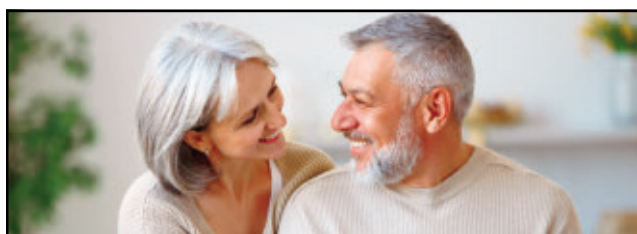
R.B.O. : 1286-1340-92

Épandage de biosolides : les élus inquiets

> PAGE 02

Entente profitable aux pompiers

> PAGE 04



Chaque mot doux mérite d'être entendu !

Prenez votre santé en main !

Évaluation de l'audition
 Appareils auditifs
 Protection auditive personnalisée

Pour savourer pleinement chaque instant !

AudiSon

Centre auditif Smith & ass.
 audioprothésistes

centre-auditif.ca | 877 471-0101

St-Nicolas | Laurier-Station | Thetford | Disraeli
 Plessisville | Lac-Échemin | St-Anselme

510148

Épandage des boues municipales

Les maires inquiets

POLITIQUE. Les maires de la MRC de Lotbinière demandent au gouvernement du Québec d'agir promptement dans le dossier de l'épandage des boues municipales. Les élus ont adopté en ce sens une résolution lors de leur rencontre mensuelle du 11 janvier.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Cette demande traduit l'inquiétude provoquée à la suite de la diffusion des reportages présentés lors des émissions *Enquête* et de *La semaine verte* sur l'épandage des biosolides dans les champs ainsi que de l'importation de biosolides des États-Unis au Canada.

«Les normes américaines sont plus sévères que les normes canadiennes. Au Canada, on laisse les entreprises s'autodiscipliner. À mon avis, le gouvernement devrait intervenir rapidement pour encadrer la pratique pour qu'on puisse épandre les boues municipales sur les terres agricoles avec un système de surveillance par [le ministère de] l'Environnement. C'est dans l'intérêt des municipalités», a mentionné le maire de Leclercville, Denis Richard, aux autres élus présents à la rencontre.

Ce dernier plaide pour un encadrement très serré, au niveau des concentrations de contaminants permis et des usages, pour éviter que les producteurs québécois contaminent leur terre de la même façon que ce qui est arrivé à certains agriculteurs de l'État du Maine. Dans certains cas, a rapporté, *La semaine verte*, c'est toute la chaîne de production de ces entreprises américaines

➤ À mon avis, le gouvernement devrait intervenir rapidement pour encadrer la pratique

qui est polluée.

Les biosolides sont les boues générées à la suite du traitement de l'eau dans les stations d'épuration municipales. Elles sont composées, entre autres, d'excréments humains. On y retrouve des éléments essentiels à la production agricole : azote, phosphore, potassium, matières organiques, etc.

Cependant, elles contiennent différents types de contaminants à différents niveaux de concentration, dont certains qui sont toxiques pour l'humain dans de trop grandes concentrations et qui ne se dégradent pas.



Photo : Archives

➤ Les maires de la MRC de Lotbinière s'inquiètent des conséquences de l'épandage des boues municipales.

Notons qu'au Québec, l'utilisation des biosolides est interdite dans la production destinée à la consommation humaine. Par ailleurs, étendre les boues municipales dans les champs est une façon plus économique d'en disposer. «Ça coûte une fraction du prix de l'enfouissement», a précisé M. Richard.

Des actions prises

Au lendemain de la diffusion du reportage de *La semaine verte*, le ministre de l'Environnement, Benoît Charette, a confirmé vouloir accélérer le pas pour encadrer l'épandage des boues municipales et interdire celui des boues en provenance des États-Unis.

Les modifications à la réglementation devraient être adoptées prochainement.

PUBLIREPORTAGE

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLES RÉOLUTIONS!

Le transport est essentiel pour tout le monde, car il permet d'accéder à plus d'indépendance, de faire plus de choses et d'aller plus loin. Toutefois, pour les personnes ayant des troubles neurocognitifs, le chemin est la plupart du temps semé d'embûches.

Depuis novembre 2022, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a annoncé de nouvelles mesures visant à retirer automatiquement le permis de conduire à toutes les personnes atteintes de troubles neurocognitifs, « sauf celles qui ont reçu un diagnostic de trouble neurocognitif léger et dont l'état de santé ne représente pas un risque pour la sécurité routière. »

Dans cette nouvelle optique, l'École de conduite Lotbinière est plus que jamais prête à améliorer ses processus pour pouvoir rendre un peu d'autonomie à celles et ceux qui pensent l'avoir perdue. En effet, depuis plus de quatre ans, Gabriel Beaudet, l'actuel Président et copropriétaire de l'École, est non seule-

ment formateur et instructeur auto, moto et camion, mais se spécialise également dans l'enseignement adapté aux personnes avec des problèmes neurocognitifs. « Le travail que nous effectuons avec les ergothérapeutes repose principalement sur les règles de base de la conduite, comme par exemple s'arrêter au bon endroit à un stop, conduire à la bonne vitesse, faire les bonnes manœuvres, vérifier les points morts, mettre son clignotant quand il le faut, etc. Lorsque la personne prend place derrière le volant, nous lui expliquons le déroulement de la séance. Ensuite, en effectuant un essai sur la route, nous vérifions si sa vision est correcte, si elle a les bons réflexes et qu'elle se rend compte de ce qui se passe autour d'elle, si elle connaît la signalisation et si elle prend les bonnes décisions parmi les autres usagers de la route, sans que nous ayons à intervenir. À mon avis, le plus difficile pour ces personnes, qui conduisent depuis des décennies pour la plupart, est de « réapprendre » en quelque sorte à conduire en adoptant les bonnes méthodes pour se conformer aux exigences de la SAAQ. »



ÉCOLE DE CONDUITE LOTBINIÈRE
1000 Boul. St-Joseph, St-Flavien

infoecl0226@gmail.com • ecoledeconduitelotbiniere.com • **418 728-2000**

Faire la lumière sur la détresse en milieu agricole

AGRICULTURE. La détresse psychologique en milieu agricole est un phénomène encore auréolé de certains tabous. Afin de rejoindre les agriculteurs et démontrer qu'il y a des solutions, Agri-Ressources Arthabaska-Érable et le Syndicat de l'UPA de Lotbinière-Nord ont collaboré avec le Théâtre Parminou pour la création d'une pièce de théâtre destinée aux agriculteurs. Elle sera présentée en première, le 29 janvier, à la Salle André-Therrien de l'École secondaire Pamphile-Le May de Sainte-Croix, dès 13h.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

«Rouge, jaune, vert, ce sont trois mises en situation avec des familles agricoles. Ce sont trois tableaux qui montrent ce qu'on peut faire pour aider les producteurs qui vivent des difficultés importantes de différents ordres», a souligné le secrétaire-trésorier du Syndicat de l'UPA de Lotbinière-Nord, Mario Demers.

Ces saynètes toucheront des problèmes réels auxquels les agriculteurs sont confrontés, que ce soit la relève ou les pertes engendrées par les conditions climatiques.

La pièce se termine sur une note positive, explique M. Demers, alors que dans le dernier tableau ils ont trouvé une solution à leur problème. «C'est pour la prévention de la détresse psychologique, mais en arrière il y a aussi toute la question de la prévention du suicide.»

Afin d'assurer un réalisme aux situations, l'auteur a rencontré des agriculteurs, dont M. Demers, pour comprendre leur réalité. «Le but c'était de recueillir des informations réelles parce qu'on a tous près de nous autres des gens qui ont vécu des situations de suicide, parce qu'ils n'ont pas eu d'aide quand c'était le temps», a-t-il poursuivi.

La pièce d'une heure mettra en vedette quatre comédiens professionnels qui interpréteront des familles d'agriculteurs. Le Réseau sentinelles sera aussi mis en évidence dans le spectacle.

D'ailleurs, des représentants du CLSC de Laurier-Station et de l'organisme Au cœur des familles agricoles seront présents pour donner des informations et répondre aux questions qui leur seront adressées.

Facteurs multiples

«Producteur agricole, c'est l'un des métiers qui est associé à l'un des plus grands risques de détresse et ultimement de suicide», a résumé l'agente de planification en promotion de la santé mentale et prévention du suicide au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA), Édith St-Hilaire.

Différents facteurs peuvent être à l'origine de cette détresse psychologique, souligne-t-elle. «Agriculteur, c'est un type de travail où les gens sont confrontés à plusieurs stressés sur lesquels ils n'ont pas nécessairement le contrôle, que ce soit la météo ou les pertes de production. De vivre plusieurs situations difficiles, ça peut user. C'est un métier exigeant.» S'ajoutent aussi des préoccupations financières, le manque de temps, les conflits familiaux, les blessures, etc.

Édith St-Hilaire rappelle que la région de Chaudière-Appalaches a un taux de suicide de 18 pour 100 000 habitants, ce qui est plus élevé que la moyenne provinciale. La clientèle la plus à risque demeure les hommes âgés de 40 à 60 ans. Toutefois, pour des raisons de confidentialité, il n'y a pas de données concernant le suicide chez les agriculteurs. Ce nombre de décès est trop petit, ajoute-t-elle, il serait facile d'identifier les personnes.

Ressources

Le CISSS-CA, en collaboration avec le Syndicat de l'UPA de Chaudière-Appalaches, a mis sur pied différentes mesures pour soutenir les producteurs qui en auraient besoin. Par le biais de l'organisme Au cœur des familles agricoles, deux travailleuses de rang sont à la disposition des producteurs.

De plus, le Réseau des sentinelles est bien déployé dans la MRC de Lotbinière. Les sentinelles, ce sont des citoyens qui souhaitent contribuer à la prévention du suicide. On en compte 75 dans la MRC de Lotbinière dont 6 ou 7 qui ont été formées spécifiquement pour intervenir auprès des agriculteurs.

«Puisque la MRC de Lotbinière est en milieu rural et que tout le monde connaît quelqu'un qui est dans le monde agricole, la formatrice les a tous sensibilisés aux particularités du monde agricole», a précisé Mme St-Hilaire.

Objectifs communs

À l'origine, le Syndicat de l'UPA de Lotbinière-Nord et Agri-Ressources Arthabaska-Érable cherchaient chacun de leur côté une façon de faire de la sensibilisation auprès des producteurs.

Du côté du comité de prévention du syndicat de Lotbinière-Nord, des approches ont été faites auprès du poète David Goudreault. Ce dernier a une formation de travailleur social et a déjà travaillé avec les producteurs agricoles. Toutefois, il n'était pas disponible, puisqu'il était en retraite fermée de création. «L'autre option, c'était le Théâtre Parminou», a poursuivi Mario Demers. C'est à ce moment que la



Photo : Courtoisie

► L'équipe de création de la pièce: Jean-François Gascon, directeur artistique du projet, Audrey Gaudet, scénographe, France Beaulé, metteuse en scène et Cybel St-Pierre, scénographe.

collaboration avec Agri-Ressources a commencé.

Le projet a pu prendre forme avec l'aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que de la Confédération de l'Union des producteurs agricoles.

Pour demander de l'aide :

- **Ligne de prévention du suicide :** 1 866-277-3553 (APPELLE)
- **Info-Social :** 811
- **Au cœur des familles agricoles :** 450 768-6995 (de semaine et de jour seulement)

Fermeture d'une RPA à Saint-Gilles

SOCIÉTÉ. Les exploitants de la résidence privée pour aînés (RPA) Moisson d'Or, de Saint-Gilles, ont confirmé la fermeture de leur établissement le 11 mai prochain.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) a, pour sa part, mentionné que pour le moment, il n'y a pas de reprise prévue des activités de la résidence par un autre exploitant.

Quant aux résidents de l'établissement,

l'équipe de soutien à domicile du CISSS-CA s'implique auprès des résidents. De plus, des actions pour les reloger sont également planifiées.

Avant l'annonce de la fermeture, la résidence pouvait accueillir neuf résidents dans ses neuf unités. Elle offrait des services pour les aînés autonomes, semi-autonomes et non autonomes. Selon les informations compilées par le ministère de la Santé et des Services sociaux, ces résidents sont âgés de 75 ans et plus. (M.L.)



AQR.ca
Région de Chaudière-Appalaches

- **Tu es retraité(e)** du secteur public ou parapublic.
- **Tu aimerais te joindre** à une association dynamique dont la mission est de promouvoir et de défendre les droits des personnes aînées.
- **Tu aimerais participer** à des activités en groupe (voyage, repas, conférence et autres) sortir de l'isolement, socialiser...

Bienvenue à tous.

Entente pour faciliter la formation des pompiers

SÉCURITÉ. Bien que le Centre de formation des pompiers se trouve sur le territoire de Saint-Agapit, c'est la Ville de Saint-Apollinaire qui coordonne, de façon non officielle, la gestion de la formation de l'ensemble des pompiers de la MRC de Lotbinière. Une entente survenue entre Saint-Agapit et les autres municipalités du territoire officialisera le statut de Saint-Agapit comme gestionnaire de la formation des sapeurs de la MRC.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Une fois l'entente en vigueur, Saint-Agapit pourra organiser, opérer et administrer le service de formation en sécurité incendie. La Municipalité devra, entre autres, se faire accréditer à l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ), offrir la formation selon les besoins des municipalités, faire l'achat, l'entretien, l'aménagement, la rénovation et la réparation des bâtisses, locaux, terrains, véhicules, équipements et accessoires lui appartenant ainsi qu'engager et former le personnel requis pour la mise en œuvre de l'entente.

De leur côté, les municipalités signataires

devront s'acquitter des frais lors de l'inscription d'un candidat pour une formation et verser les montants nécessaires à Saint-Agapit pour payer les frais fixes annuels. De plus, elles devront fournir aux pompiers inscrits à une formation un appareil respiratoire et une bouteille de réserve ainsi qu'une tenue intégrale de combat. Par ailleurs, elles sont également responsables de l'achat, de l'entretien et de la réparation de ces équipements.

Financement

Ces nouvelles responsabilités n'entraîneront pas de frais supplémentaires pour les Agapitois.

Ce seront les municipalités clientes qui paieront les factures liées à l'inscription d'un candidat pour sa formation. Elles regroupent les frais de l'ENPQ ainsi que les salaires des instructeurs et moniteurs.

Elles devront également verser un montant qui couvrira les dépenses fixes du centre de formation pour la gestion. Pour la première année, il a été planifié que les 18 municipalités signataires aient à payer un montant totalisant 54 000 \$ qui sera divisé en parts égales.

Il servira notamment à l'entretien des locaux



Photo : Archives

► La Municipalité de Saint-Agapit sera officiellement gestionnaire du Centre de formation des pompiers.

et des véhicules, aux salaires, à la réalisation de travaux imprévus et les assurances.

Les autres sources de revenus seront un financement provenant de subventions du ministère de la Sécurité publique ainsi que de subventions pour l'achat d'équipement et d'une aide du Fonds région et ruralité – Volet 4, qui permettra d'assurer 50 % du salaire pour une période de trois ans.

Par ailleurs, selon les montants reçus en subvention, l'indexation des dépenses et/ou des dépenses extraordinaires, les sommes versées par les municipalités pourraient être révisées afin de garantir un équilibre budgétaire.

Rappelons que le Centre de formation des pompiers a été inauguré en 2014.

Hausse des collisions mortelles en Chaudière-Appalaches



Photo : Gilles Boutin — Archives

FAITS DIVERS. La Sûreté du Québec (SQ) a publié, le 17 janvier, son bilan annuel en matière de sécurité routière. Parmi les données disponibles, on retrouve le nombre de collisions mortelles survenues sur le territoire de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Il est passé de 26, en 2021, à 27, en 2022.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Notons que pour le moment, la Sûreté du Québec n'est pas en mesure de fournir des statistiques plus précises, notamment par MRC.

Quoiqu'il en soit, au Québec, sur le territoire de couverture de la SQ, le nombre d'accidents mortels est en augmentation. Il est passé de 245 à 266 entre 2021 et 2022. Il s'agit aussi d'une nette augmentation par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 232.

Quant aux décès dans ces accidents, ils sont aussi en augmentation passant de 265 à 291.

Encore une fois, il s'agit d'une grande augmentation par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 253.

Les principales causes de ces collisions sont, à 32 %, la conduite imprudente et les excès de vitesse, à 15 %, la conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool, la drogue ou la fatigue et, à 9 %, l'inattention ou la distraction.

Par ailleurs, près de 30 % des victimes décédées (87 personnes) lors de ces collisions ne portaient pas la ceinture de sécurité. Pour le corps policier, il s'agit d'une situation préoccupante.

Notons également que la SQ a comptabilisé 43 collisions impliquant au moins une moto-cycliste (53 en 2021) ainsi que 47 collisions impliquant au moins un tracteur routier (41 en 2021). Elle déplore également le décès de 36 piétons (30 en 2021) et de 7 cyclistes (7 en 2021).

Le Peuple
Lotbinière

580, boul. Alphonse-Desjardins
Lévis (Québec) G6V 5T2
Téléphone : 418 728-2131
Annonces classées : 1 866 637-5236

Directrice des ventes :
Sindy Duval

Journaliste :
Mélanie Labrecque

Infographie : Journal de Lévis

Veillez recycler ce journal 

TIRAGE : 14 788 EXEMPLAIRES
Publié par Méliormédia Inc.,
imprimé par Imprimeries Transcontinental
2005 s.e.n.c., division Transcontinental
Transmag, 10807, Mirabeau,
Anjou, QC H1J 1T7.
Dépôt légal Bibliothèque Nationale
du Québec.

Abonnement 1755+tx
ISSN 2563-1144 (Imprimé)
ISSN 2563-1152 (En ligne)

VOUS ÊTES PARENTS D'ENFANTS

qui feront leur entrée à la maternelle ou toute autre année scolaire en septembre 2023 ?



Rappel des périodes d'inscription

- ▶ Maternelle 5 ans ou autres années scolaires du primaire et du secondaire : **du 30 janvier au 10 février 2023**
- ▶ Maternelle 4 ans temps plein et Passe-Partout : **du 30 janvier au 17 mars 2023**

Comment s'inscrire ?

1^{re} étape - Écrire un courriel à l'école avec vos coordonnées :

- nom et date de naissance de votre enfant;
- nom du parent répondant;
- numéro de téléphone et adresse courriel à utiliser pour contacts.

2^e étape - L'école vous enverra la procédure d'inscription.

Pour toute nouvelle admission, l'original d'un certificat de naissance (etatscivil.gouv.qc.ca ou 1 877 644-4545) et une ou des preuves de résidence sont exigées.

Tous les renseignements se trouvent au cssdn.gouv.qc.ca/inscription-scolaire.

Formulaire en ligne disponible dès le 17 janvier 2023

Maternelle 4 ans à temps plein

Pourquoi la maternelle 4 ans ?

Pour permettre à votre enfant de :

- découvrir les plaisirs d'apprendre;
- se développer globalement;
- faire grandir son sentiment de compétence;
- s'acclimater à un groupe et en découvrir les règles.

Pour vous permettre :

- de développer une belle relation famille-école;
- de découvrir l'importance de votre rôle en tant que partenaire d'éducation;
- d'être fier des progrès de votre enfant.

Critères d'admissibilité

- avoir 4 ans au 30 septembre 2023;
- les enfants résidant sur le territoire des écoles mentionnées seront priorisés.

Lors de l'inscription, détenir :

- une ou des preuves de résidence;
- l'original du certificat de naissance de votre enfant.

IMPORTANT : Seuls les enfants répondant aux critères d'admissibilité seront acceptés.

Pour toute information : **418 839-0500 poste 52069 ou 51023**

Liste des classes en 2023-2024*

École de l'Alizé (Saint-Jean-Chrysostome) 418 839-7877 alize@cssdn.gouv.qc.ca
École de l'Amitié (Sainte-Agathe) 418 888-0506 amitie@cssdn.gouv.qc.ca
École De l'Auberivière (Lévis) 418 838-8553 auberiviere@cssdn.gouv.qc.ca
École du Bac (Saint-Lambert) 834-2478 bac@cssdn.gouv.qc.ca
École de la Caravelle (Saint-Flavien) 418 888-0502 caravelle-st-flavien@cssdn.gouv.qc.ca
École Charles-Rodrigue (Lévis) 418 838-8571 charles-rodrigue@cssdn.gouv.qc.ca
École du Chêne (Saint-Édouard) 418 796-2433 duchene@cssdn.gouv.qc.ca
École de la Clé-d'Or (Saint-Antoine-de-Tilly) 418 888-0505 cle-dor@cssdn.gouv.qc.ca
École de l'Épervière (Pavillon des Prés) (Saint-Agapit) 418 888-4211 eperviere@cssdn.gouv.qc.ca
École Gagnon (Saint-Henri) 418 834-2468 gagnon@cssdn.gouv.qc.ca
École du Grand-Voilier (Saint-Nicolas) 418 834-2479 grand-voilier@cssdn.gouv.qc.ca
École La Martinière (Saint-Nicolas) 418 834-2482 martiniere@cssdn.gouv.qc.ca
École la Mennais (Sainte-Croix) 418 796-0502 lamennais@cssdn.gouv.qc.ca
École de la Nacelle (Saint-Jean-Chrysostome) 418 839-3131 nacelle@cssdn.gouv.qc.ca
École Notre-Dame-d'Etchemin (Saint-Romuald) 418 839-8839 ndetchemin@cssdn.gouv.qc.ca
École des Petits-Cheminots (Charny) 418 834-2469 passerelle@cssdn.gouv.qc.ca
École Plein-Soleil (Saint-Étienne) 418 834-2483 plein-soleil@cssdn.gouv.qc.ca
École Sainte-Hélène (Breakeyville) 418 834-2472 ste-helene@cssdn.gouv.qc.ca
École du Ruisseau (Lévis) 418 838-8560 duruiseau@cssdn.gouv.qc.ca
École des Sentiers (Saint-Apollinaire) 418 888-4873 sentiers@cssdn.gouv.qc.ca
École du Tournesol (Saint-Rédempteur) 418 834-2481 tournesol@cssdn.gouv.qc.ca

* Si les inscriptions le permettent.

Passe partout

Programme en trois volets

Rencontres :

- 1 Entre parents
- 2 Parents-enfant
- 3 Enfants seuls

Vivre la transition famille-école avant la grande rentrée à la maternelle, c'est possible !

Un service offert gratuitement dans les écoles afin de permettre aux parents et à leur enfant de 4 ans de vivre une douce transition vers le milieu scolaire.

- 24 ateliers enfants seuls
- Ateliers d'une durée de 2 h
- Inscription directement à l'école
- 8 ateliers parents-enfant
- Avoir 4 ans au 30 septembre
- Places limitées

Différents lieux offerts :

École de l'Amitié, Sainte-Agathe 418 888-0506
École du Bac, Saint-Lambert 418 834-2478
École de la Berge, Lotbinière 418 796-2912
École de la Caravelle, Saint-Flavien 418 888-0502
École de la Chanterelle, Saint-Étienne 418 834-2475
École Charles-Rodrigue, Lévis 418 838-8571
École du Chêne, Saint-Édouard 418 796-2433
École Clair-Soleil, Saint-Nicolas 418 834-2473
École de l'Épervière, Saint-Agapit 418 888-4211

École de l'Étoile, Saint-Nicolas 418 834-2485
École Étienne-Chartier, Saint-Gilles 418 888-4210
École Gagnon, Saint-Henri 418 834-2468
École du Grand-Voilier, Saint-Nicolas 418 834-2479
École La Mennais, Sainte-Croix 418 796-0502
École des Moussaillons, Pintendre 418 838-8557
École Notre-Dame-d'Etchemin, Saint-Romuald 418 839-8839

École de l'Odysée, Saint-Nicolas 418 834-2474
École des Quatre-Vents, Saint-Apollinaire 418 888-0507
École de la Rose-des-Vents, Saint-Jean-Chrysostome 418 839-0098
École du Ruisseau, Lévis 418 838-8560
École Sainte-Hélène, Breakeyville 418 834-2472
École des Sentiers, Saint-Apollinaire 418 888-4873
École de la Source, Laurier-Station 418 888-0504

cssdn.gouv.qc.ca

Centre de services scolaire des Navigateurs

Québec

Pour toute information : 418 839-0500 poste 52069, passepartout.cssdn.gouv.qc.ca

Partenariat entre le CEC de Lotbinière et la MRC de Lotbinière

ÉDUCATION. Les finissants étudiants en Techniques de comptabilité profil Entrepreneuriat et développement régional au Centre d'études collégiales (CEC) de Lotbinière auront l'occasion de vivre une expérience en entreprise pendant la session d'hiver. Ils travailleront à la réalisation de véritables plans d'affaires pour trois entreprises de la MRC de Lotbinière dans le cadre de leur cours Projet d'entreprise.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Lors des sessions précédentes, les étudiants inscrits à ce cours devaient réaliser des plans d'affaires complets pour des projets fictifs ou personnels. Soulignons qu'un plan d'affaires

est un document professionnel qui permet de formaliser les projets de développement d'une entreprise. Il est souvent nécessaire lorsqu'une entreprise souhaite déposer une demande de financement. Plusieurs entrepreneurs manquent de temps et de ressources pour réaliser ce document essentiel.

De ce fait, de nombreuses demandes d'accompagnement sont faites au département de tourisme et au service aux entreprises de la MRC de Lotbinière. La MRC de Lotbinière a vu dans ce cours une occasion de répondre à un besoin criant des entrepreneurs de la région et d'offrir une expérience réelle de travail à ces jeunes.

Ainsi est née l'idée de cette collaboration avec le CEC de Lotbinière et la mise en place

de ce projet pilote qui implique trois entreprises de la région : Les Jardins du Bois de l'Ail, de Saint-Flavien, le Domaine Small, de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, et La Vallée Bleue – Distillerie de Val-Alain.

«Ce partenariat est une solution gagnant-gagnant où l'entrepreneur bénéficie de l'expertise de l'étudiant pour la production en cocréation et où l'étudiant profite aussi de la collaboration par la motivation à travailler à la concrétisation d'un projet réel pour le milieu en plus de mettre en pratique l'établissement des relations professionnelles», a mentionné la conseillère en développement touristique de la MRC de Lotbinière, Pascale Lemay.

Notons enfin que le projet pilote s'étalera de janvier à mars.



Photo : Gilles Boutin - Archives

› Le CEC de Lotbinière et la MRC se sont associés.

Le Défi Château de neige de retour

LOISIRS. L'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS-CA) a confirmé, le 11 janvier, le retour du Défi Château de neige. Les citoyens de la région auront jusqu'au 13 mars pour présenter leur création à la population de la Chaudière-Appalaches.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

«Le défi offre une activité simple à réaliser, sans frais, afin de profiter de l'hiver, même par temps froid et ainsi redécouvrir le plaisir de jouer dehors», a mentionné l'agente de développement en loisir à l'URLS-CA,

Laurence Blais.

En 2022, 307 constructions ont été soumises en Chaudière-Appalaches. Pour participer, les règles sont claires, il suffit de construire un château de neige dans un parc, sur son terrain, etc., et de prendre une photo pour l'envoyer au defichateaudeneige.ca.

Plusieurs prix seront remis tant au niveau régional que provincial. Parmi les prix qui pourraient être remportés en Chaudière-Appalaches, il y a des accès au Village Beauceron, au Parc national de Frontenac, au Parc régional des Appalaches, à l'Éco-Parc des Etchemins et aux Sentiers de l'inconnu.

Activités spéciales

L'URLS-CA souligne aussi que les écoles et municipalités de la région ajouteront le Défi Château de neige à leur programmation. Il y en a 34 cette année, soit 12 de plus qu'en 2022.

«Chaque année, les professionnels en loisir de la région sont des alliés essentiels dans le déploiement du défi dans la région. Par les activités qu'ils mettent en place dans leur milieu, ils favorisent la réalisation de châteaux de neige, mais également l'initiation à diverses activités hivernales. Cela permet à la population d'appivoiser plus facilement l'hiver», a souligné le directeur général de



Photo : Courtoisie

l'URLS-CA, Dave Fortin.

Dans la MRC de Lotbinière, il sera possible de participer au Défi Château de neige lors des Glissades de Saint-Sylvestre, du 3 au 5 février, à Saint-Sylvestre, du Rallye aux flambeaux de Dosquet, le 4 février, et de la Fête de l'hiver, les 11 et 12 février, à Saint-Antoine-de-Tilly.

Une aide fédérale pour soutenir les petites entreprises touristiques

TOURISME. Le gouvernement fédéral a confirmé, le 11 janvier, une aide de 40 M\$ accordée à la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et le Réseau des SADC et CÆ. Cette somme permettra de soutenir les petites entreprises du secteur touristique.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Ces dernières, avec ces fonds, pourront ainsi être en mesure d'adapter ou de développer leurs produits et services selon les besoins exprimés par la clientèle.

Le réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et des

Centres d'aide aux entreprises (CÆ) profitera d'une contribution non remboursable de 20 M\$ qui sera redistribuée à travers les 57 SADC et 10 CÆ du Québec. L'argent permettra de venir en aide aux entreprises touristiques rurales de leurs collectivités.

Quant à la FCCQ, elle recevra aussi un montant non remboursable de 20 M\$ à remettre aux chambres de commerce des milieux urbains, selon les besoins des entreprises touristiques de leurs territoires.

«Nous sommes très heureux de déployer, en synergie avec la FCCQ, le Projet d'aide aux petites entreprises touristiques dans toutes les régions du Québec. Les 67 SADC

et CÆ de notre Réseau ont été des acteurs clés pour épauler l'industrie touristique durant la pandémie et nous sommes fiers aujourd'hui de contribuer également à sa relance», a fait savoir Vallier Daigle, le président du Réseau des SADC et CÆ.

Ce soutien a été accordé par Développement économique Canada pour les régions du Québec dans le cadre du Fonds d'aide au tourisme. Il a été créé pour appuyer les entreprises et les organismes touristiques à faire face aux répercussions de la crise de la COVID-19 et à offrir des produits et des services novateurs aux visiteurs et à se préparer pour accueillir des voyageurs internationaux.

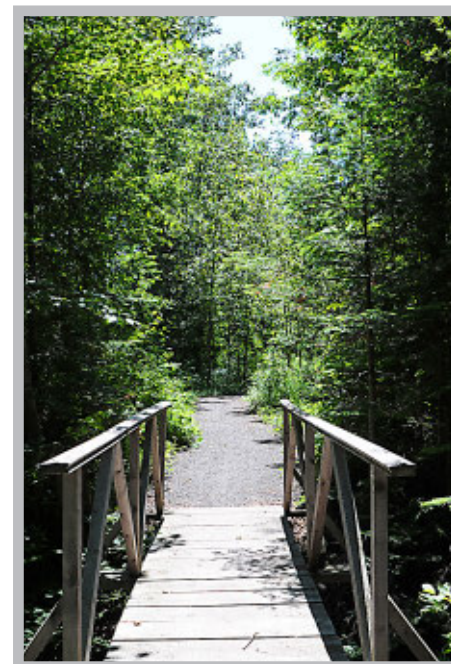
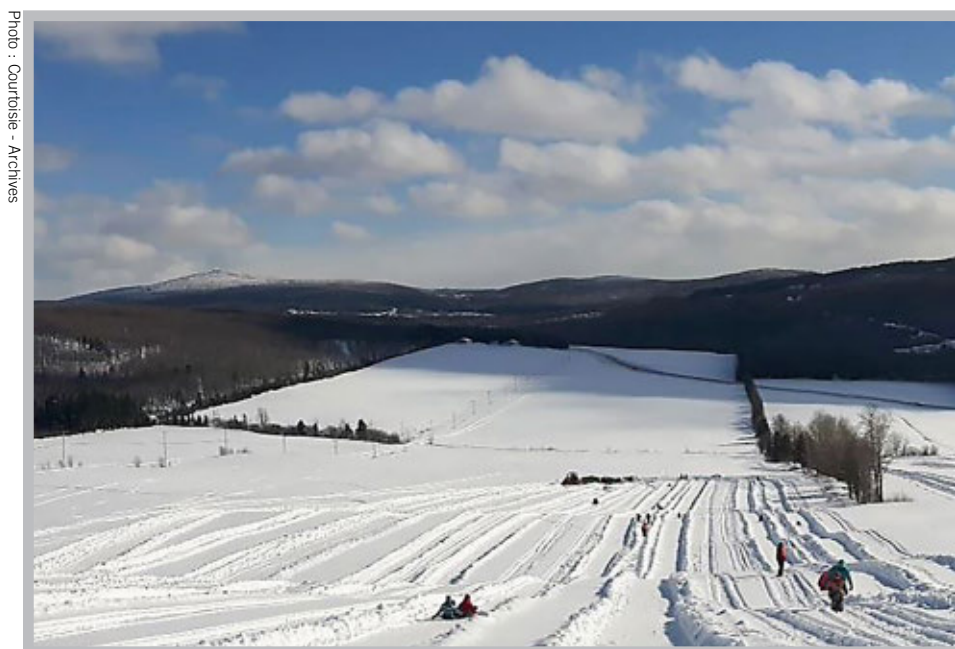


Photo : Archives

› La SADC de Lotbinière profitera de nouveaux outils pour aider les entreprises touristiques.

Les Glissades de Saint-Sylvestre de retour



SOCIÉTÉ. Après deux ans d'absence, la Corporation D.E.F.I. de Saint-Sylvestre et la Municipalité ont confirmé le retour de leur événement hivernal annuel, les Glissades familiales de Saint-Sylvestre. Cette 14^e édition aura lieu les 3, 4 et 5 février.

Les amateurs de sensations fortes pourront de nouveau dévaler les pentes des différentes pistes aménagées pour les jeunes et les plus grands. Lors des précédentes éditions, elles pouvaient atteindre une longueur de 650 mètres et un dénivelé de 65 mètres.

En plus de la glisse, les visiteurs pourront profiter des autres activités proposées. Les plus petits pourront jouer dans un parc d'amusement aménagé dans la neige. Il y

aura aussi une tente chauffée, de la musique d'ambiance, une aire de restauration ainsi qu'un bar.

Des chambres à air seront en location sur le site de l'événement, mais les organisateurs recommandent aux participants d'amener leur propre matériel de glisse. Comme chaque année, la remontée des pentes se fera en sleighs tirées par des tracteurs.

Le vendredi, la glisse se fera sur pistes éclairées de 19h à 22h. Le samedi et le dimanche, elle se déroulera de 11h à 16h. De plus, de 13h à 15h, il y aura dégustation de tire sur la neige à volonté.

Par Mélanie Labrecque

Secondaire en spectacle à Pamphile-Le May

CULTURE. L'École secondaire Pamphile-Le May présentera sa finale locale de Secondaire en spectacle le 3 février prochain. L'événement se déroulera à 19h, à la Salle André-Therrien.

Ainsi, 10 élèves présenteront au moins un numéro. Neuf d'entre eux seront faits dans le cadre du concours et deux autres seront présentés hors-concours.

Le projet est piloté par la technicienne en loisir, Judith Houde. Elle soutiendra les élèves dans la préparation de leur performance et leur permettra de se familiariser avec le milieu artistique.

Notons que les auteurs des deux numéros lauréats de la soirée représenteront l'école lors de la finale régionale qui se déroulera à Saint-Damien-de-Buckland, à la Maison de la culture de Bellechasse, du 12 au 14 avril.

Par Mélanie Labrecque

Bonification d'une aide pour le secteur bioalimentaire

AGRICULTURE. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a fait savoir aux signataires de l'Entente sectorielle sur le développement du secteur bioalimentaire qu'il souhaitait bonifier sa contribution financière pour l'année 2022-2023.

Elle passera donc de 45 000 \$ à 195 000 \$ afin de permettre à la Chaudière-Appalaches de maintenir ses acquis et sa réputation en matière de bioalimentaire.

Cette bonification s'ajoute à la participation totalisant 100 000 \$ des neuf MRC du territoire et de la Ville de Lévis ainsi que de l'UPA de Chaudière-Appalaches.

Concrètement, 85 000 \$ devront servir à la remise en culture des terres en friche et 65 000 \$ seront utilisés pour diversifier l'agriculture, l'agroalimentaire et les pratiques agricoles.

Rappelons que l'objectif de cette entente est de soutenir le développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches par la réalisation d'activités et d'actions qui répondent aux besoins spécifiques de la région. Elles doivent rejoindre les enjeux d'accroissement de l'autonomie alimentaire et le développement économique durable pour les entreprises du secteur bioalimentaire.

Par Mélanie Labrecque





Le 1^{er} bébé de 2023

C'est une résidente de St-Apollinaire, Nina Mayery, qui a donné naissance au premier bébé de l'année dans Lotbinière. Un petit garçon nommé Jules, selon les informations recueillies auprès des établissements de santé couvrant la région de Lotbinière.

Bienvenue Jules et toutes nos félicitations aux parents.



Les cadeaux ont été remis aux heureux parents! MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Le Peuple Lotbinière

Pharmacie Anne-Marie Thivierge inc.

Affiliée à **familiprix**

Anne-Marie Thivierge
Pharmacienne propriétaire

6350, rue Principale, bur. 101, Ste-Croix
418 926-3201 | familiprix.com
pharmaciestecroix@gmail.com

Suivez-nous sur

Pour l'arrivée du nouveau poupon, toutes nos félicitations!

CAROLINE BEAUCHEMIN
pharmacienne propriétaire affiliée à

Jean Coutu

Lundi au vendredi de 9h à 21h;
Samedi de 9h à 18h; Dimanche de 9h à 18h
Service personnalisé
Informer 5 jours par semaine

144, rue Principale, St-Apollinaire • 418 881-4330

familiprix

Félicitations aux heureux parents

CONSEILLÈRE EN ALLAIEMENT DISPONIBLE, contacter Marie-France Croteau, pharmacienne

120, rue de la Station, Laurier-Station
418 728-2946

Marie-France Croteau, Isabelle Boudreau et Geneviève Devers, Pharmaciennes

Toutes nos félicitations!

- Livraison gratuite
- Service d'infirmier et prise de sang
- Ouvert dès 10 h le dimanche

PHARMACIE CATHERINE CÔTÉ ET SARA TALBOT
pharmaciennes propriétaires affiliées à

Brunet plus

412, Route 273
St-Apollinaire, Qc
418 881-2424

AIDE ALIMENTAIRE LOTBINIÈRE
Distribution régulière
26 janvier

La prochaine distribution régulière aura lieu le 26 janvier. Pour information : www.aidealimentairelotbiniere.org ou 418 728-4201. Veuillez noter que nous serons fermés du 23 décembre au 4 janvier.

CLUB FADQQ DE JOLY
Soirée dansante
27 janvier

La soirée aura lieu à 19h30 à l'église de Joly avec la musique de Clément Gervais. Information : Lisette Poulin 418 415-4215.

CLUB FADQQ DE JOLY
Cours de danse en ligne
Jusqu'au 27 mars

Les cours de danse offerts par le Club FADQQ de Joly reprennent le 9 janvier pour une session de 12 semaines. Ils auront lieu de 19h à 20h30 au sous-sol de l'église de Joly. Information et inscription : Lisette Poulin 418-415-4215, Céline Biron 418-728-2729 ou Mariette René 418-728-2653.

CLUB FADQQ DE JOLY
Tournoi de ruff
8 février

Le tournoi de ruff René Dubois aura lieu à la salle des Bâtisseurs au sous-sol de l'Église de Joly le 8 février dès 13h30. Bienvenue à tous les amateurs de ruff. Information : Lionnel Dostie 418 415-1146.

CLUB FADQQ MESSAGER DE L'AMITIÉ DE LECLERCVILLE
Gala musical
5 février

Le Club FADQQ Messagers de l'Amitié de Leclercville vous invite à son gala musical le 5 février, à 13h. Information : 819 292-2526.

CLUB FADQQ DE SAINT-AGAPIT
Reprise des activités
10 janvier

Tous les mardis, cartes, pétanque-atout, baseball-poche dès 13h au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

CLUB FADQQ DE SAINT-AGAPIT
Cours de danse
10 janvier

Tous les mardis, cours de danse en ligne à 18h30 pour débutants et intermédiaires et 19h45 pour avancés. Les cours sont donnés au sous-sol de l'édifice du Carrefour emploi Lotbinière.

CLUB FADQQ DE SAINT-AGAPIT
Reprise des activités
12 janvier

Tous les jeudis, cartes, shuffleboard (palet) dès 13h au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

CLUB FADQQ LES ALOUETTES DE SAINT-APOLLINAIRE
Marche
Tous les lundis

Le départ de la marche sera donné tous les lundis à 9h30 de la salle de la FADQQ au 8, rue Industrielle, à 13h. Il faut avoir sa carte de membre non nécessaire pour participer. Information : C. Lamontagne 418 881-3587.

CLUB FADQQ LES ALOUETTES DE SAINT-APOLLINAIRE
Pétanque / Pétanque Atout
Tous les lundis

À la salle de la FADQQ les lundis au 8, rue Industrielle, à 13h. Il faut avoir sa carte de membre pour participer. Information : C. Lamontagne 418 881-3587.

CLUB FADQQ LES ALOUETTES DE SAINT-APOLLINAIRE
Cartes
Mardis et jeudis

À la salle de la FADQQ les mardis et jeudis au 8, rue Industrielle, à 13h. Il faut avoir sa carte de membre pour participer. Information : D. Lamontagne 418 881-3628 ou H. Charest Couture 418 728-2467.

CLUB FADQQ LES ALOUETTES DE SAINT-APOLLINAIRE
Vie active
Tous les mercredis

Des activités se dérouleront dans le cadre de Vie active les mercredis matin à 9h30, à la salle de la FADQQ au 8, rue Industrielle. Carte de membre non-nécessaire pour participer. Information : C. Lamontagne : 881-3527.

CLUB FADQQ LES ALOUETTES DE SAINT-APOLLINAIRE
Baseball poche
Tous les jeudis

Les jeudis soir à 19h, jeu de baseball poche à la salle de la FADQQ au 8, rue Industrielle. Il faut avoir sa carte de membre pour participer. Information : M. Defoy 418 881-3121 ou D. Rochon 418 433-0823.

CLUB FADQQ DE SAINT-APOLLINAIRE
Dîner mensuel
Le dernier mercredi de chaque mois

Un dîner communautaire aura lieu le dernier mercredi de chaque mois. Information : C. Roy 418 881-2779. Carte de membre non-nécessaire.

CLUB FADQQ SAINT-LOUIS-DE-LOTBINIÈRE
Cours et danse
Jusqu'au 9 mai

Le Club FADQQ de Saint-Louis-de-Lotbinière reprend ses activités. Tous les mardis à 19h30, au Centre Chartier-de-Lotbinière, cours de danse suivi d'une soirée de danse. Information : Francine 418 796-2890.

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE SAINT-GILLES
Jusqu'au 3 avril
Vêtement automne-hiver

Les vêtements automne-hiver sont arrivés au comptoir d'entraide de Saint-Gilles, 171, rue O'Hurley. Information : 418 888-5603.

L'ENTRAIDE SAINT-APOLLINAIRE
Ouverture de la ressourcerie
Dès le 5 janvier

La ressourcerie est ouverte les mardis, de 10h à 16h, les jeudis, de 18h à 20h, ainsi que le deuxième et le quatrième samedi de chaque mois, de 10h à 16h. Bienvenue à tous.

GALA FOLKLORIQUE
29 janvier

Il y aura un gala folklorique à Val-Alain, à la salle municipale. Inscription dès 11h, début du gala à 13h. Musique : Jean Desparois et Jean-Charles Hamel. Permis d'alcool et sandwich sur place. Coût : 5\$. Information : André Caron 418 728-5703.

HÉMA-QUÉBEC
Collecte de sang
2 février

Héma-Québec tiendra une collecte de sang à Sainte-Croix, au gymnase de l'École Pamphile-Le May, 6380, rue Garneau de 14h à 20h. Objectif : 100 donneurs. Sur rendez-vous seulement : hema-quebec.qc.ca ou 1 800 343-7264.

JOYEUX PIONNIERS DE SAINTE-CROIX
Activités hebdomadaires
Tous les mardis dès le 10 janvier

Les Joyeux Pionniers de Sainte-Croix reprendront leurs activités hebdomadaires. Elles auront lieu tous les mardis, de 13h30 à 16h, au Centre municipal de Sainte-Croix, jusqu'au 16 mai.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE
Halte-Garderie
Du lundi au vendredi

La Maison de la Famille de Lotbinière offre maintenant un service de halte-garderie, en semaine de 8h30 à 16h. Possibilité de garde le matin, l'après-midi, la journée. Information : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE
Chouette et Pirouette
Jusqu'au 26 mai

Du mardi au vendredi, de 9h à 11h, ateliers-découvertes parents-enfants (0-5 ans), développement de l'enfant. Entre parents, échange et partage sur la vie de parent. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE
Mardis-cuisine
Jusqu'au 23 mai

On cuisine ensemble de 13h à 15h pour les adultes de tous âges. Discussion sur les relations. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE
Vitalité intellectuelle
Jusqu'au 22 mars

Les mercredis de 9h30 à 11h30, atelier pour développer et entretenir vos capacités cognitives, connaissances, stratégies, vitalité intellectuelle, apprentissages, vivacité d'esprit, autonomie. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE
Mercredis-périnatalité
Jusqu'au 24 mai

Accompagnement de grossesse pour les pères et les mères de 13h à 15h. Discussion : la vie de famille. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE
Vie de famille
Jusqu'au 25 mai

Les jeudis de 9h à 11h, atelier pour les parents sur les défis de la vie de famille. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE
Jeudis-créativité
Jusqu'au 25 mai

Expériences de création de 13h à 15h pour les adultes de tous âges. Discussion : moi, où j'en suis. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE
Santé physique et mentale
Jusqu'au 26 mai

Les vendredis de 9h30 à 10h30, exercices et techniques pour vous détendre, vous dégourdir et vous revigorer. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE
Vendredis-émotions
Jusqu'au 26 mai

Accueillir, exprimer ses émotions et vivre le moment présent de 13h à 15h. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE
Stimulation langage et motricité
Jusqu'au 27 mai

Les samedis de 9h30 à 11h30, ateliers parents-enfants de 3 à 6 ans. Explorer les défis moteurs et de langage. Jeux collectifs, psychomoteurs et motricité fine. Soutien en groupe et individuel. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE
Circuit motricité
Jusqu'au 12 mars

Les dimanches de 9h30 à 11h30, ateliers parents-enfants pour les moins de 13 mois, 3 ans et 5 ans pour favoriser la découverte et le développement moteur de l'enfant. Parcours adaptés, reproductibles par les parents et notions de sécurité. Information et inscription : 418 881-3486.

REGROUPEMENT DES JEUNES DE LOTBINIÈRE
Sortie au Bora parc
28 janvier

Notre activité du mois de janvier : le Bora parc. Pour tous les jeunes de Lotbinière. Inscription avant le 22 janvier en nous envoyant la feuille d'autorisation ou en la ramenant à la MDJ. Coût : 30 \$.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LOTBINIÈRE
Assemblée générale
4 février

La Société d'horticulture et d'écologie de Lotbinière tiendra son assemblée générale le 4 février, à 10h, au Centre multifonctionnel de Saint-Apollinaire, 20, rue Terry-Fox. Café et brioches offerts à 9h30. Information : amelanchier.com.

Les Seigneurs A2 finalistes au Tournoi de Saint-Agapit



Photo : Courtoisie

HOCKEY. Les Seigneurs de Lotbinière 2 se sont rendus loin lors du dernier Tournoi atome de Saint-Agapit. En finale du tournoi, ils se sont mesurés aux Boucs de Québec-Centre et ils se sont inclinés par la marque de 4-0.

Le parcours des Seigneurs était quasi sans faute. Après une défaite de 1-0 contre les Béliers de Québec-Centre, le 10 janvier, ils ont enchaîné les victoires jusqu'en finale.

D'abord, ils ont eu le meilleur sur les Royaux de CRSA (4 à 1) le 13 janvier, ensuite ils ont défait les Sharks du Haut-Saint-François (2 à 1) et les Remparts de Gatineau (3 à 1) le 14 janvier. En demi-finale, le lendemain, ils ont blanchi les Éclaireurs 1 de Chaudière-Étchemin 4 à 0 avant de s'incliner contre les Boucs de Québec-Centre.

Par Mélanie Labrecque

Victoire par blanchissage des Mercenaires



Photo : Gilles Bourin - Archives

SPORT. Les Mercenaires de Lotbinière, de la Ligue de hockey Côte-Sud, étaient en action le 13 janvier dernier. Ils ont accueilli le Familiprix de Saint-Joseph à leur domicile de Saint-Gilles. Les locaux en ont mis plein la vue à leurs partisans en signant une victoire de 5 à 0.

Mickaël Bélanger a ouvert la marque à 9:08 de la première période et a permis aux Mercenaires de rentrer au vestiaire avec une

avance d'un but. Le second engagement a été à l'image du premier alors que Jordan Hawey a doublé l'avance des siens à 15:18.

Les Mercenaires ont poursuivi sur leur lancée dans le dernier tiers de la rencontre en dirigeant 18 tirs au but vers le gardien joselois et l'ont déjoué à trois reprises, avec les filets de Joey Beaudoin, à 7:46, Jason Vaillancourt, à 15:38, et de Jason Pitt à 19:37.

Par Mélanie Labrecque

Profitez également de la parution GRATUITE
 de votre annonce sur **VosClassées.ca.**

Heure de tombée: vendredi 10 h

Heures d'affaires du service téléphonique: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Mode de paiement:   

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

**POUR TOUT ACHETER
 ET TOUT VENDRE,
 près de chez vous**

Un seul numéro 1-866-637-5236

Le Peuple
 Lotbinière

320 Animaux

ADORABLES chiots Poméranien X mini Teckel prêt à partir. 600\$. 418-559-4507

345 Antiquités / art / collections

ACHAT D'ANTIQUITÉS
 Vintage, succession.
 De la cave au grenier.
 581-994-7299,
 581-990-2727

397 On demande

JE suis acheteur de
 billots de pin blanc. Ap-
 pelez avant de couper.
 418-569-4410

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

555 Argent à prêter

PRÊT de 500\$ sans enquête de crédit. creditcourtage.ca 1-866-482-0454

585 Services financiers divers

"SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vous aider. Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Plusieurs bureaux en Beauce pour vous servir. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 418-425-1127"

FINANCEMENT Brissou. Prêt hypothécaire privé. Financement automobile. Aucun cas refusé. Léger dépôt. 1-866-566-7081

**RECYCLEZ
 MOI S.V.P.**

**POUR TOUT
 ACHETER
 ET VENDRE
 près de chez vous
 VOS CLASSÉES
 1-866-637-5236**

Quels sont les impacts des draps, du matelas et de l'oreiller sur le sommeil?

Chaque année, la Journée mondiale du sommeil constitue l'occasion idéale pour vous interroger sur vos habitudes de sommeil et les améliorer. Ce 18 mars 2023, portez votre attention sur vos draps, votre matelas et votre oreiller et sur la manière dont ils influencent vos nuits.

DRAPS

Des draps dont la texture manque de douceur ou qui sont trop (ou pas assez) chauds, par exemple, nuisent à votre confort et augmentent le nombre de fois où vous vous réveillez pendant la nuit. Choisissez donc les vôtres en fonction de la saison et pensez à opter pour un tissu qui n'emprisonne pas la chaleur afin d'éviter la transpiration, notamment.

MATELAS

Un matelas usé soutient moins votre colonne vertébrale et vos articulations, ce qui peut entraîner des douleurs au dos et à la nuque. De plus, un matelas dont la structure, la fermeté ou la taille n'est pas adaptée à votre morphologie a un impact sur vos muscles, puisqu'il vous empêche de maintenir une position appropriée tout au long



de la nuit. L'achat d'un matelas de qualité améliore votre sommeil et vous évite bien des maux!

OREILLER

Un oreiller inadéquat ou inconfortable peut favoriser l'insomnie, les douleurs musculaires au niveau du cou et divers problèmes de santé en raison d'une mauvaise qualité de sommeil. Un oreiller convenable doit

soutenir votre tête selon la ou les positions dans lesquelles vous dormez.

Des nuits réparatrices sont essentielles pour commencer vos journées du bon pied. Visitez sans tarder les commerces de votre région pour renouveler vos draps, votre matelas ou votre oreiller — et préparez-vous à faire de beaux rêves!

MESSE ANNIVERSAIRE

À la mémoire d'Adrien Cayer

Une année s'est écoulée depuis que tu es parti pour un monde sans souffrances. Ton souvenir reste présent dans notre cœur.

Une messe sera célébrée le dimanche 29 janvier à 9h00 en l'église de Saint-Apollinaire.

Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à nous pour cette célébration.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants.



Monsieur
 Adrien Cayer

510176



CLASSIQUE HIVERNALE

PRÉSENTÉE PAR



LES SERVICES **FRIMAS INC.**

DIMANCHE 29 JANVIER 14H30

Espace Philippe Boucher à Saint-Apollinaire





* Match de saison régulière






AVIS PUBLIC RELATIF À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Tout élève qui fréquentera une école du territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs doit être admis et inscrit.

Renouvellement de l'inscription

Le formulaire d'admission et d'inscription sera remis aux élèves qui fréquentent actuellement (année scolaire 2022-2023) une école du territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) et **dont les parents ou tuteur n'ont pas fourni d'adresse électronique**. Les parents ou tuteur de ces élèves devront vérifier le formulaire, le signer et le retourner à l'école fréquentée par l'enfant. **Pour les autres élèves, la réinscription se fera en ligne par Mozaïk inscription. Les parents ou tuteur de ces élèves devront répondre au courriel d'inscription qu'ils recevront dans la dernière semaine de janvier.**

Nouvelle admission

Les parents ou tuteur des enfants qui ne fréquentent pas actuellement une école du CSSDN devront écrire à leur école de quartier par courriel pour donner leurs coordonnées, afin que la secrétaire leur achemine les documents et la procédure pour l'inscription.

Formulaire d'admission et d'inscription pour les nouveaux élèves

Le formulaire est disponible dès le 17 janvier sur le site Internet (cssdn.gouv.qc.ca dans la section Parents et élèves/Admission et inscription). Il peut être rempli à l'écran, imprimé, signé et daté. S'il n'est pas possible de le remplir à l'écran, le formulaire pourra être remis par la secrétaire de l'école et être rempli sur place lors du rendez-vous.

Pour toute nouvelle admission, l'**original** d'un certificat de naissance grand format comportant obligatoirement les noms et prénoms des parents est exigé. Les demandes pour l'obtention d'un certificat de naissance doivent être adressées au : Directeur de l'état civil, 2535, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 5C5, téléphone : 418 644-4545, sans frais : 1 877 644-4545, site Web : etatcivil.gouv.qc.ca/fr/formulaires-publications.html

Documents d'identité requis

Pour l'enfant né ailleurs au Canada, l'original du certificat de naissance portant le nom des parents est exigé.

Pour l'élève né à l'extérieur du Canada, les documents exigés sont :

- l'original des documents émis à son nom par Citoyenneté et Immigration Québec
- le certificat de citoyenneté canadienne, s'il y a lieu.

D'autres documents d'immigration pourraient être exigés.

Les parents ou tuteur qui inscrivent leur enfant pour la première fois au Centre de services scolaire des Navigateurs doivent se présenter et attester du lieu de leur résidence, au moyen d'un ou deux documents suivants (selon la catégorie choisie), afin de corroborer l'adresse inscrite sur le formulaire d'admission et d'inscription.

Catégorie 1 : 1 seul document est nécessaire à présenter

- Permis de conduire du Québec;
- Avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- Revenus d'emploi (relevé 1) ou relevé d'assurance-emploi;
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- Document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental

Catégorie 2 : 2 documents sont nécessaires à présenter

- Bail;
- Facture ou état de compte (téléphone, électricité ou de câblodistribution, etc.);
- Comptes de taxes scolaire ou municipale;
- Acte d'achat notarié;
- Preuve d'assurance habitation.

L'admission et l'inscription de l'élève ne deviennent effectives que le jour où l'école reçoit l'original du certificat de naissance ou une preuve écrite du directeur de l'état civil attestant que les démarches pour l'obtenir ont été faites, ainsi que les documents requis prouvant la résidence au Québec et l'adresse où la personne réside principalement.

Période d'inscription

30 janvier au 10 février 2023

Période d'inscription pour la maternelle 4 ans temps plein et pour le programme Passe-Partout - 30 janvier au 17 mars 2023

Âge d'admission

- 1^{re} année du primaire : 6 ans au 30 septembre 2023;
- Maternelle 5 ans : 5 ans au 30 septembre 2023;
- Maternelle 4 ans : 4 ans au 30 septembre 2023. Le CSSDN offrira la maternelle 4 ans dans quelques écoles en 2023-2024. Il est à noter que ce service est en implantation partout au Québec. Nous vous invitons à consulter notre site Internet, au cssdn.gouv.qc.ca dans la section *Parents et élèves/Admission et inscription*, **pour connaître quelles sont les écoles ciblées.**
- Service d'animation Passe-Partout: 4 ans au 30 septembre 2023. Le service Passe-Partout (préscolaire 4 ans) sera offert prioritairement aux élèves des écoles ciblées. Nous vous invitons à consulter notre site Internet, au cssdn.gouv.qc.ca dans la section *Parents et élèves/Admission et inscription*, **pour en connaître la liste.**

Dérogation à l'âge d'admission

Une dérogation est une mesure d'exception qui permet d'admettre précocement un enfant à l'école. Pour ce faire, les parents ou tuteur doivent s'adresser à la direction de l'école de leur quartier avant le 31 mai 2023. L'admission et l'inscription ne deviennent effectives que le jour où le centre de services scolaire confirme au titulaire de l'autorité parentale l'acceptation de la demande de dérogation, après analyse du dossier. Le parent ou tuteur est responsable de trouver un psychologue ou un psychoéducateur qui fera l'évaluation de l'enfant, et d'en acquitter les frais. Au besoin, contactez ces services :

- Ordre des psychologues du Québec (OPQ), 514 738-1223 ou 1 800 561-1223
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ), 514 333-6601 ou 1 877 913-6601

Déplacement d'élèves

Si un déplacement d'élèves était rendu nécessaire en vertu de l'organisation scolaire et de l'application des dispositions des conventions collectives, la direction de l'école, dans le respect des critères spécifiés au *Règlement interne relatif à l'admission, à l'inscription et au déplacement des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire*, est responsable de la désignation des élèves qui seront déplacés vers une autre école.

Demande de changement d'école

Les demandes pour fréquenter une école du CSSDN, autre que celle de son quartier, doivent être faites par écrit sur le formulaire approprié. Ce formulaire est disponible dans toutes les écoles et il doit être acheminé à l'école de quartier. Un formulaire dynamique est aussi disponible sur notre site Web au cssdn.gouv.qc.ca dans la section *Parents et élèves/Admission et inscription*. Il est important de noter que le CSSDN n'a aucune obligation de fournir le transport scolaire lié à une telle demande.

Les formulaires de changement d'école, reçus avant et pendant la période d'inscription, sont traités comme s'ils avaient été reçus durant la période officielle d'inscription sans égard à la date et à l'heure. Ceux reçus après la période d'inscription sont traités selon la date et l'heure de réception.

Donné à Lévis, ce 24 janvier 2023

Sandra Cauchon, avocate
Secrétaire générale

Victoire du Model

HOCKEY. Le Model de Lotbinière, de la Ligue de hockey junior AA Chaudière-Appalaches, était en action le 13 janvier dernier. Il se mesurait au Cité Construction de Disraeli et les Lotbiniérois ont remporté ce duel très serré par le compte de 6 à 5.

La première période a été l'affaire du Model qui a pris les devants 2-0 avec les filets de Ryan Gudernatsch, à 4:47, et Jayson Bety, à 7:25. Le second engagement a été très différent et le Cité Construction a égalé la marque avec des buts à 1:18 et 10:04. Laurent Demers, à 14:15, a permis au Model de reprendre l'avance. Toutefois, l'attaque de Disraeli a réussi à déjouer le cerbère du Model à 17:56 et 19:59.

Avec une avance d'un but, Disraeli a creusé l'écart avec le Model à 6:22 de la

troisième période. Cependant, la troupe de Richard Normand n'avait pas dit son dernier mot. Marc-Olivier Lemay, à 9:11, ramenait le déficit de son équipe à un point. C'est Jayson Bety qui a créé l'égalité, à 11:40, avant de donner l'avance aux siens en complétant un tour du cha peau, à 17:05, ce qui a permis au Model d'enregistrer sa 16^e victoire de la saison.

Par Mélanie Labrecque

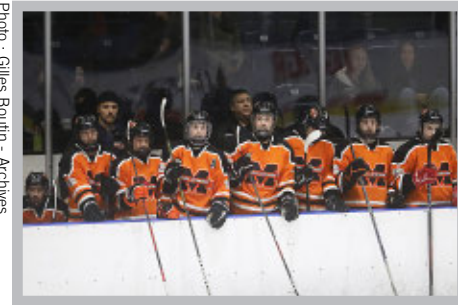


Photo : Gilles Boudin - Archives

Défaite des Filons

HOCKEY. L'équipe féminine de hockey du Centre d'études collégiales de Lotbinière, les Filons, a repris l'action le 15 janvier après la pause des Fêtes. Les joueuses se sont mesurées aux Voltigeurs du Cégep de Drummondville. Elles ont perdu leur premier match de 2023 par la marque de 5 à 0.

Il s'agissait du même coup d'une cinquième victoire des Voltigeurs en six affrontements entre les deux équipes. Malgré la marque finale, les tirs au but ont été bien partagés puisque les Filons ont tout de même dirigé 18 lancers contre 25 pour leurs adversaires.

Par Mélanie Labrecque



Photo : Gilles Boudin - Archives



CERCUEILS
BERNIER CASKETS INC.

NOUS RECHERCHONS JOURNALIER(IÈRE) FINITION INTÉRIEURE

- | | |
|---|-------------------------------------|
| - Poste de jour | - Expérience non requise |
| - Temps plein - Permanent | - Tâches diversifiées |
| - Salaire compétitif | - Ambiance conviviale |
| - Assurance collective - Autres avantages | - Horaire du lundi au vendredi midi |

Envoyer votre CV à : info@cercueilsbernier.com
110, Rue Bernier, Saint-Édouard-De-Lotbinière

418-796-2232

510164

OFFRE D'EMPLOI



Notre usine de St-Nicolas, située à deux minutes des ponts sur la Rive-Sud de Québec, a pour mission de fabriquer le fromage La vache qui rit pour l'ensemble du Canada et désire combler **deux postes à temps partiel, de soir et en semaine.**

- Horaire de 16 à 40h;
- Horaire du lundi au jeudi de 16h30 à 2h et le vendredi de 16h30 à 20h30;
- Salaire à l'embauche variant de 22,14\$/h et allant jusqu'à 24,36\$/h après 1 an.

Envoie-nous ton CV !

- ✉ par courriel au rh@fromagesbergeron.com
- ☎ par téléphone au 418-886-2234.

510167-143056



OFFRE D'EMPLOI

La MRC de Lotbinière est à la recherche d'un(e) **TECHNICIEN(NE) EN INFORMATIQUE**

Sommaire :

Relevant de la direction générale, le candidat(e) retenu(e) sera chargé(e) de réaliser les tâches liées à la gestion du parc informatique de l'organisation et d'offrir un soutien aux municipalités de la région.

Description :

- Configuration et installation des équipements informatiques;
- Configuration et installation des logiciels;
- Mise à jour des serveurs, des logiciels et des postes de travail;
- Supporter les usagers pour des problématiques techniques courantes;
- Recommandation des actions visant la sécurité informatique;
- Faire des travaux au réseau de fibre optique géré par la MRC afin d'y permettre le déploiement d'équipements ou d'applications web dans les municipalités;
- Assurer la gestion de l'inventaire et du renouvellement du parc informatique et des logiciels;
- Participer à la formation des utilisateurs sur les différents logiciels ou équipements informatiques;
- Participer à différents projets informatiques;
- Se déplacer dans les différentes municipalités de la région lorsque nécessaire

Profil recherché :

- Sens de l'organisation, capacité à travailler sous pression et de bien gérer les priorités;
- Avoir un intérêt marqué pour le soutien des utilisateurs;
- Avoir une excellente capacité à analyser et à résoudre des problèmes;
- Aptitude pour le travail d'équipe;
- Être organisé et être autonome;
- Excellentes aptitudes en investigation et résolution de problèmes;
- Bonne écoute, attention aux détails et souci de la satisfaction des utilisateurs

Salaire :

Selon la convention collective, en vigueur.

Avantages :

Horaire variable permettant la conciliation travail-famille et vie personnelle. Les vendredis les bureaux ferment à midi; REER collectifs; assurances collectives.

Horaire :

35 heures/semaines.

Lieu de travail :

Sainte-Croix et sur l'ensemble du territoire de la MRC de Lotbinière.

Faire parvenir votre CV rapidement à : info@mrcotbiniere.org
Pour informations: 418-926-3407

510188

DES COURTIER D'EXPÉRIENCE POUR VOUS CONSEILLER !

ÉQUIPE
BERGERON
TREMBLAY.COM



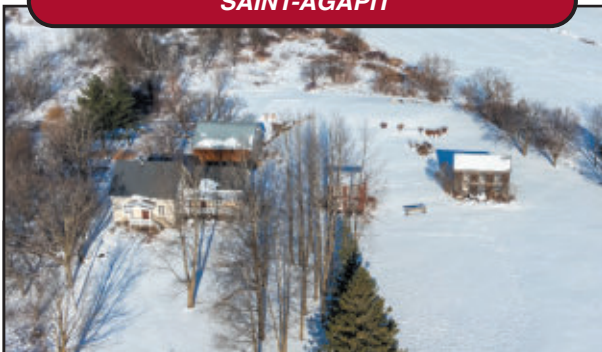
418 657-5576

Martine Tremblay D.A.
Courtier immobilier agréé

Marcel Bergeron
Courtier immobilier

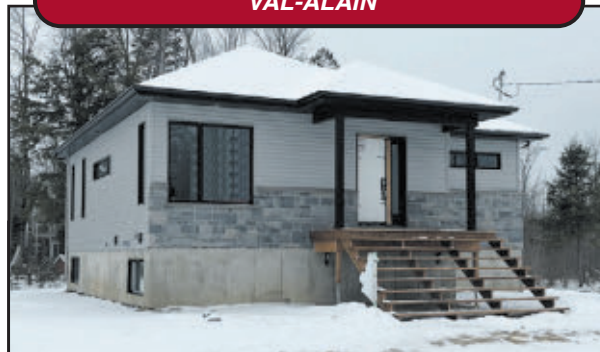


SAINT-AGAPIT



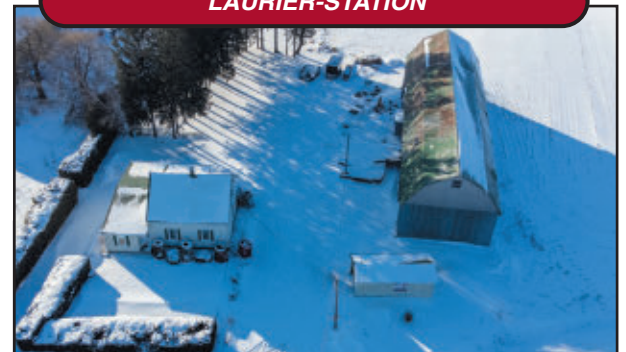
Maison 25 x 31 + 17 x 23, 3 chambres, très bien entretenue, plusieurs rénovations d'effectuées. Garage 25x30, 2 poulaillers 20 x 26 et 16 x 16, magnifique terrain de 53 800 pi². **399,900\$**

VAL-ALAIN



Secteur tranquille, maison neuve 34 x 34 construite en 2022, quelques détails restent à être finaliser, 2 chambres au RDC, échangeur d'air. Terrain de plus de 17 300 pi². **299,500\$**

LAURIER-STATION



Maison 1½ étage 25x42, 5 chambres, égout et aqueduc de la ville. Terrasse, patio couvert 12x16, garage 12x24, grange à étage 28x115, terrain paysager de plus de 65 535 pi². **298,000\$**

SAINT-APOLLINAIRE



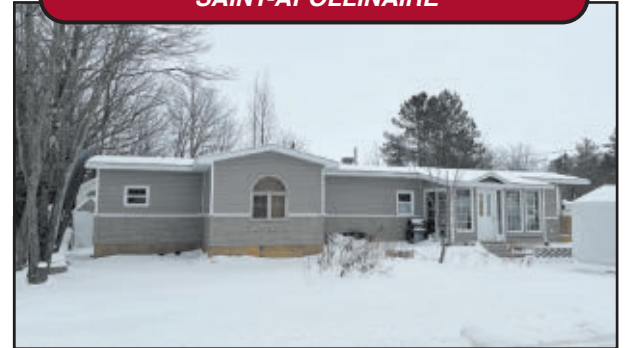
Condo indivise 40 x 57 au sous-sol 2200 pi², grande salle de réunion, cuisine, local. Zonage permettant: administration, service, communautaire, récréative. **199,500\$**

SAINT-AGAPIT



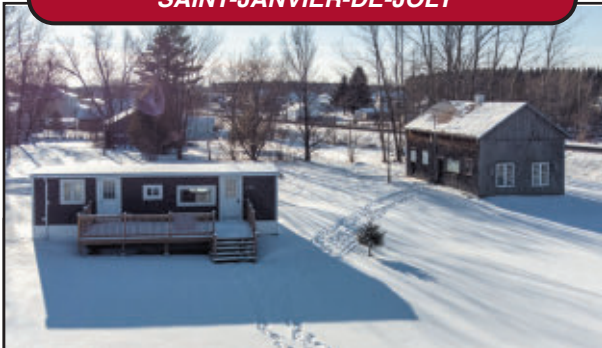
Maison 26x38, 2 chambres, très bien entretenue. Patio 12x25, remise 10 x 12, terrain paysager de plus de 7 100 pi² sur coin de rue. C'est à voir ! Présentement disponible. **199,500\$**

SAINT-APOLLINAIRE



Maison 12 x 64 + 12 x 12, plusieurs rénovations d'effectuées, 2 chambres, un bureau, fondation de béton coulé. Remise 10 x 10, terrain paysager de plus de 6100 pi². **179,500\$**

SAINT-JANVIER-DE-JOLY



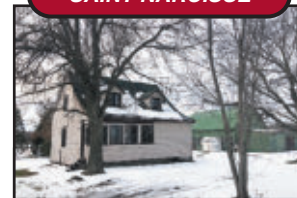
Idéal pour personne seule, maison mobile 10 x 36, service d'égout municipal, puits artésien, patio 10x24, bâtiment 20x35, terrain de plus de 19 200 pi², présentement disponible. **119,500\$**

VAL-ALAIN



7 terrains de plus de 18000 pi² avec service d'égout municipal, prêts à bâtir à **2.95 le pi²** et 2 grands terrains boisés de plus de 100000 pi² à **1.50 le pi²**. Réalisez votre projet !

SAINT-NARCISSE



Fermette de 20 arpents en culture, borné par la rivière Bras d'Henri". Maison 24x27 + 16x16 verrière, 2 c.c. Patio 10x24, écurie 34x38, 4 boxes.

SAINTE-CROIX



Maison 3 étages 36 x 38 + 15 x 20 datant de 1890, 5 chambres. Garage détaché 21 x 36, remise 10 x 12, beau terrain paysager de 12 755 pi².

MANSEAU



Belle maison 24 x 32, 3 chambres. Remise 10 x 40 + 8 x 20, terrain paysager de plus de 7 490 pi². C'est à voir, libre rapidement.

N-D-S-C-d'ISSODUN



Terrain résidentiel de plus de 15,095 pi² prêt à construire. Service d'égout et pluvial disponible de la municipalité, idéal pour autoconstruction.

Vous aimeriez vendre prochainement ?
Contactez-nous dès maintenant 418-657-5576
Il est temps de se préparer pour afficher votre propriété